



Nom de la famille : _____

Date : _____

**ECOLE NOTRE DAME PLERIN :
CAS COVID DANS LA CLASSE DE VOTRE ENFANT**

Madame, Monsieur,

L'école fait l'objet de mesures spécifiques du fait de la survenue d'un ou plusieurs cas confirmés de COVID-19. **Votre enfant a été en contact avec un cas confirmé.** Vous avez, en tant que responsable légal, un rôle pour limiter les risques de contagion de la Covid-19.

Votre enfant peut poursuivre les apprentissages à l'école. **Il devra réaliser, dans deux jours (J2) ou immédiatement, un autotest ou, si vous le souhaitez, un test antigénique dans une pharmacie ou un test PCR dans un laboratoire de biologie. Quel que soit le type de test réalisé, ces tests sont gratuits pour les mineurs.**

Nous vous invitons à tester régulièrement votre enfant en cas de symptômes.

Il peut porter un masque en classe si vous le souhaitez. (3 masques par jour à prévoir)

L'autotest est délivré gratuitement en pharmacie sur présentation de ce courrier.

- Si l'autotest ou le test est négatif, votre enfant continue de suivre normalement les cours à l'école.
- Si l'autotest ou le test est positif, vous êtes invité à en informer le directeur de l'école au plus vite. Votre enfant devra alors être **isolé à domicile pour une durée de 7 jours après les résultats du test.** Cette durée pourra cependant être réduite si, à partir du 5^{ème} jour, votre enfant réalise un test RT-PCR ou antigénique dont le résultat est négatif et s'il n'a aucun symptôme depuis 48 heures.

L'équipe pédagogique compte sur vous !

Ecole Notre-Dame
PLERIN
Ecole Notre Dame Plérin
Antony JOUAN Chef d'établissement
Place Marie Balavenne - 22190 PLERIN
Tél : 02 96 74 76 02
Mail : eco22.nd.plerin@e-c.bzh
Internet : ecolenotredameplerin.fr
Siret : 378 170 641 00021



Ecole Notre Dame Plérin Place Marie Balavenne 22190 Plérin

☎ 02.96.74.76.02 Courriel : eco22.nd.plerin@e-c.bzh

<http://ecolenotredameplerin.fr>

